



22

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
BUREAU NATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
EPIC - B.N.E.D.E.R, Villa Bouchaoui – Chéraga – Wilaya d'Alger
Tél : 00 213 23 27 61 38 – 023 27 62 21 - Fax : 023 27 62 59
E-mail : contact@bneder.dz
Site : www.bneder.dz

Direction Générale
Réf : 478/DG/2023

Bouchaoui, le 2023 جويلية 13

LETTRE DE CONSULTATION PAR WEB n° 28/2023
pour la sélection d'un Cabinet d'Expertise Comptable
ayant une expérience dans le domaine.

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDEP) lance une consultation restreinte pour la sélection d'un Cabinet d'Expertise Comptable ayant une expérience l'assainissement des comptes et l'inventaire des immobilisations.

Afin de d'accompagner le BNEDEP :

- 1- Pour l'assainissement de la classe II : 5000 articles.
 - Par la proposition aux organes sociaux, le traitement des comptes de cette classe en application de la législation en vigueur ;
 - Confirmer leur appartenance aux capitaux propres ou aux dettes par une confirmation des soldes.
- 2- Pour la mise à jour et l'assainissement des immobilisations corporelles et incorporelles par :
 - La réalisation d'un inventaire exhaustif de l'ensemble de son patrimoine ;
 - L'assainissement du fichier des immobilisations par un rapprochement qui doit conduire à une codification de l'ensemble de ses biens, la mise à jour et le rapprochement des fichiers de l'inventaire physique et de l'inventaire comptable ;
 - La proposition d'écritures appuyées de documents permettant aux organes sociaux de se prononcer en connaissance de cause.

L'expert doit soumettre une offre technique et financière pour cette mission accompagnée de son Curriculum vitae (CV) et de son diplôme. Les offres de services doivent parvenir par courrier électronique le 27/11 avant 12H00 à l'adresse suivante consultation@bneder.dz

Les critères de notation sont indiqués comme suit :

Offre technique : 60 points

- 1) Méthodologie : 20 points
 - Détaillée : 20 points
 - Succincte : 10 points
 - Sommaire : 05 points
- 2) Expérience dans le domaine (selon CV) : 20 points
 - Supérieur à 15 ans : 20 points
 - Entre 05 et 15 ans : 10 points
 - Inférieur à 05 ans : 05 points
- 3) Délais : 10 points

L'offre présentant le délai le plus court aura la note maximale de 10 points. Les autres offres se verront attribuer des notes inversement proportionnelles.

4) Expérience antérieure avec le BNEDER dans le domaine (expertise et assainissement de comptes, commissariat aux comptes, ... 5 points par intervention) : 10 points

Offre financière : 40 points.

L'offre financière comprend l'ensemble des frais liés à l'exécution de la prestation, sauf débours hors siège social. Les débours (déplacement, hébergement, restauration) en dehors du siège social du BNEDER (Constantine, Sétif, Djelfa, Ouargla, Blida et Oran) seront pris en charge par l'Etablissement.

La note financière totale est accordée à l'offre la moins-disant. Le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

L'offre retenue sera celle ayant obtenu la note totale maximale (Note technique + note financière), soit la mieux disant.

En espérant que cette consultation retienne votre attention, veuillez agréer nos sincères salutations.

Accusé de réception :

Nom prénom : Raison sociale :

Le Directeur Général

